



Assemblée générale

Distr. limitée
14 novembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 75 de l'ordre du jour

Les océans et le droit de la mer

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Brésil, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Islande, Jamaïque, Japon, Luxembourg, Malte, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Myanmar, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Slovénie, Sri Lanka, Thaïlande, Trinité-et-Tobago et Uruguay :
projet de résolution

Séances plénières que l'Assemblée générale consacrera, les 10 et 11 décembre 2012, à l'examen de la question intitulée « Les océans et le droit de la mer » et à la célébration du trentième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Bahamas, Barbade, Belgique, Belize, Danemark, Estonie, Fidji, Finlande, Grèce, Lituanie, Madagascar, Monténégro, Pologne, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Suriname et Tonga

